Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Deux préfets font valoir leur droit à la retraite

M. Jean-Jacques Roch, Préfet du district d'Aubonne et M. Paul Rochat, Préfet du district de la Vallée de Joux ayant atteint l'âge limite pour exercer leurs charges ont fait valoir leur droit à la retraite et quitteront leur fonction respectivement le 31 mars 2004 et le 30 avril 2004.

Le Conseil d'Etat a pris acte de la démission pour raison de retraite de MM Jean-Jacques Roch, Préfet du district d'Aubonne et Paul Rochat Préfet du district de la Vallée de Joux. Il les remercie pour leurs activités au service du Canton et leur souhaite une agréable retraite.

M. Jean-Jacques Roch âgé de 65 ans, quittera ses fonctions le 31 mars 2004 après plus de 10 ans d'activité. Il a été nommé à la charge de premier magistrat de son district le 1er octobre 1993. Exploitant d'un domaine agricole et municipal de Ballens, sa commune d'origine, M. Roch a aussi siégé au Grand Conseil en qualité de député radical.

M. Paul Rochat, âgé de 65 ans également, nommé par le Conseil d'Etat le 1er mars 1994, quittera ses fonctions le 30 avril 2004 après 10 ans d'activité. Exploitant d'un domaine agricole, mandataire commercial d'une entreprise puis propriétaire-administrateur d'un commerce de papiers en gros à Lonay, M. Rochat, membre du parti radical démocratique, constituant, Président de l'Association du Développement économique de la Vallée a aussi siégé au Conseil communal du Chenit, conseil qu'il a présidé.

Afin d'assurer la continuité dans les districts concernés, le Gouvernement vaudois mettra prochainement au concours deux postes de préfet-adjoint.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 novembre 2003

DIRE, Nicolas Gyger, délégué départemental à la communication, tél. 076 376.28.99 DIRE, Eric Golaz, chef du Service de justice, de l'intérieur et des cultes, tél. 021 316 45.45